

Comité social d'administration local (CSAL) séance du 19/06/2023

Un ordre du jour assez dense et varié ; nous allons donc essayer de vous résumer tout cela sans vous noyer !

Solidaires, comme d'autres organisations syndicales (OS), a en préambule donné lecture d'une déclaration liminaire. La nôtre portait notamment sur les modalités (très discutables!) d'élection des représentants du personnel pour les comités médicaux.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR : CE QU IL FAUT EN RETENIR

(rappel: seuls les points "pour avis" donnent lieu à un vote)

1) Conseil médical. Élection des représentants du personnel (pour avis)

Attention, ce point est très technique, mais aussi très important, puisque cela concerne directement la défense des collègues.

Pour faire simple, les conseils médicaux sont compétents pour traiter les conséquences et suites de : congés de longue maladie ou de longue durée, accidents du travail, maladies professionnelles....

Les OS ont donc procédé lors de cette instance à l'élection des représentants qui seront appelés à siéger dans ces conseils médicaux.

Solidaires a présenté et soutenu des candidats motivés, qui ont bénéficié de formations spécifiques sur ce sujet qui ne tolère aucune approximation.

La liste des représentants qui ont été élus devrait être publiée rapidement par la direction.

Et si vous êtes concerné par un problème de santé pouvant donner lieu à passage en conseil médical, **n'hésitez pas à nous solliciter** afin que nous puissions vous accompagner au mieux.



2) Bilan 2022 (pour information) et programme 2023 de la formation professionnelle (pour avis)

Un point qui ne suscite pas la polémique. L'engagement du service de la "Forpro" et des formateurs est reconnu par tous.



Bilan 2022 : 5719 stagiaires ont bénéficié d'une formation.

Il s'agit principalement de formation continue, et majoritairement pour la filière fiscale (54%), ce qui est lié aux incessants changements de législation et aux mises à jours annuelles pour la campagne IR.

Le gros bémol, pour nous, sans surprise: **les e-formations**. Nous avons toujours affirmé qu'elles ne constituaient pas un mode d'enseignement

acceptable. Les chiffres nous donnent raison : 30% des agents inscrits ne les commencent même pas (sans parler de ceux qui s'en débarrassent en cliquant à toute vitesse ... si, si ne niez pas, vous l'avez déjà fait... tout comme nous !)

Le plan de formation 2023 a quant à lui été **approuvé à l'unanimité** des OS.

A noter : avec Sémafor, c'est l'agent qui est à l'initiative de la demande de formation. Toutefois la direction se réserve la possibilité, en accord avec le chef de service, d'inscrire d'office des agents stagiaires ou en changement de métier qui n'auraient pas fait cette démarche volontairement.

3) Généralisation du processus de numérisation et de correction à distance des copies de concours (pour information)

Cette évolution (qui n'est pas une initiative locale) nous est présentée comme permettant de supprimer le risque de perte des copies lors de leur transfert entre le centre d'examen et le centre des concours de Lille.

2 expérimentations ont été faites : lors du concours d'inspecteur principal en novembre 2022 et lors du concours de contrôleur 1ère classe en mars 2023 (ce qui explique pourquoi, pour ce dernier, les Bas-Rhinois ont dû, "exceptionnellement", se déplacer à Metz. A priori cela ne devrait pas se reproduire ; Strasbourg devrait bien être centre d'examen l'année prochaine. A confirmer)

Expérimentations positives, donc généralisation : les copies de concours seront scannées à l'issue des épreuves écrites organisées à compter de septembre 2023.

Une conséquence concrète pour vous : **le stylo noir sera obligatoire**. Respectez bien cette consigne, surtout si elle est mentionnée sur la convoc', afin de ne pas risquer une élimination d'office.



4) Création d'une brigade de lutte contre la fraude fiscale (pour avis)

Voici les questions posées par Solidaires, et les réponses de la Direction, en présence notamment du responsable de la division "contrôle fiscal et recouvrement forcé" :

- un haut niveau de technicité étant attendu, est-il envisagé de spécialiser les collègues de cette brigade anti-fraude (dite "BAF", on ne rit pas) sur des thématiques particulières ?

---> Non ce n'est pas prévu.



- qui en sera le chef ?

---> pas de révélation lors de ce CSAL, mais le nom de l'heureux élu ne saurait tarder à être dévoilé, nous a-t-on assuré.

- officiellement le nombre annuel de dossier à traiter sera de 8-9 par agent. Comment seront-ils décomptés, notamment en cas de dossiers associés (SCI, gérant...)?

---> chaque point d'impact comptera pour un dossier, comme dans les autres brigades.

A noter surtout, **quelques phrases qui nous ont ravies et qui ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd** : " on ne va pas avoir la religion du chiffre" , "mieux vaut des contrôles de qualité que faire du chiffre" ou encore, " un objectif, c'est un repère d'activité, il n'y aura pas de pression. Si ça ne se fait pas , il y a toujours des circonstances qui l'expliquent".

- évolution du périmètre de compétence entre la DIRCOFI et cette nouvelle BAF ?

--> pas de changement par rapport à l'existant. " Le tissu fiscal frauduleux est tel ici, qu'il y en aura pour tout le monde " (sic)

- quand et où se tiendront les formations dédiées? Elles devraient s'étaler sur un an, avec 5 blocs de formation, adaptables au parcours de chacun. Où ? pas de réponse à ce stade, car il pourrait y avoir des formations communes à plusieurs départements.

- conséquences sur les objectifs des autres BDV?

---> aucune, selon le Directeur !

A noter encore:

- possibilité d'avoir un téléphone portable pro sur demande

- le cadre C qui travaille actuellement avec les BDV travaillera également pour la BAF.

- la Direction compte beaucoup sur la BCR pour alimenter la BAF, mais aussi les BDV traditionnelles, car selon elle, "il y aura du surplus" (c'est joliment dit) . Et bien sûr toujours le PCE, mais aussi... le data mining!



5) Point d'étape sur la création de l'antenne de Forbach (pour information)

Solidaires s'est fait le porte-parole des 3 SIE du Bas-Rhin, touchés par la création de cette absurde antenne délocalisée à Forbach, et a relayé leurs inquiétudes.

A ce jour, le chef de service de l'antenne n'est toujours pas connu! Les SIE du 67 n'ont donc, à 2 mois et demi de la mise en place, toujours pas d'interlocuteur, et aucune possibilité de mettre sereinement en place les liaisons qui seront indispensables pour le fonctionnement de ce service à distance.

L'information ne figurant pas dans les documents de travail, Solidaires a précisé qu'un appel à contractuel pour le poste vacant d'A+ était ouvert sur le site de Pôle emploi!! Visiblement cette annonce avait disparu le matin même... le poste a-t-il été pourvu?

Nous avons également insisté sur :

- les craintes portant sur le traitement de la CFE, qui nécessite une bonne connaissance du tissu fiscal. La mise à jour des bases a une conséquence directe sur les finances des communes, faut-il le rappeler?

- l'importance d'un traitement fluide et efficace, et ce dès le 1er septembre, des AVISIR, qui ont une incidence sur toute la chaîne des travaux en SIE.

En conclusion, nous avons fermement rappelé à la Direction, que, compte-tenu de leur situation



notamment suite au NRP, **les SIE du 67 ne seront plus en capacité d'assurer les missions transférées, y compris de manière transitoire !**

Nous serons donc, plus que jamais, attentifs aux conditions de travail des collègues de SIE de Strasbourg, Haguenau et Molsheim. Il est hors de question que les agents assument les conséquences d'une restructuration décidée pour des raisons d'affichage politique, mais totalement aberrante pour la réalisation des missions!

6) Point d'étape sur la campagne déclarative à l'impôt sur le revenu (pour information)

Des chiffres, beaucoup de chiffres... Mais ces chiffres, on peut leur faire dire ce qu'on veut, y compris que "l'accueil pendant la campagne est au même niveau que l'année dernière, même si c'est contre-intuitif". En revanche, **ce qui nous importe à nous**, et que toutes les OS ont souligné, c'est le niveau de fatigue des collègues, le sentiment que cela ne s'arrête jamais, les services submergés de questions sur GMBI, entre-autre, les e-contact en souffrance, par milliers, et les usagers qui rebroussement chemin, dépités devant la longueur des files d'attente dans et devant les bâtiments.

Et que dire sur le sempiternel débat sur les accueils de proximité, qui a donné lieu à un festival de poncifs ? Oui, les gens accueillis en MFS ou en mairie sont contents, oui, la proximité c'est super. Faut-il rappeler que ces accueils ne sont pas venus en soutien aux SIP, mais en lieu et place des services de plein exercice qui ont été atomisés lors du NRP ?? Ce sont les agents des SIP, des centres de contact, et de tous les services appelés à la rescousse qui en paient maintenant les pots cassés.



7) Résultats du baromètre interne IPSOS pour la DRFIP (pour information)

Quelques chiffres : 55% des agents estiment que leur motivation diminue. 26% trouvent les changements trop rapides. 69% estiment que les possibilités d'avancement et de promotion sont insatisfaisantes. La charge de travail est trop importante pour 55% des répondants. Est-il nécessaire de continuer ? Ces résultats sont-ils surprenants ?

Sur ce sujet, la position de Solidaires est la même depuis quelques années déjà.

Au-delà des chiffres, ce qu'il faut interroger, c'est le **faible taux de participation** (38% dans le 67).

Pour nous la réponse est limpide : **les collègues en ont assez de répondre à des questionnaires qui semblent destinés à moisir au fond d'un tiroir**. Qui a vu ses conditions de travail s'améliorer ces dernières années ?? Beaucoup d'entre nous en sont à espérer qu'elles cessent simplement de se dégrader!

Le directeur a convenu, sans ambiguïté, que les résultats étaient mauvais, mais que sur certains sujets, on pouvait agir localement. Alors, notre question est simple : qu'est-ce qu'on attend ?

Solidaires a rappelé que nous ne souhaitons pas nous retrouver l'année prochaine autour de la même table, à commenter les prochains résultats et à analyser d'énormes pourcentages, si rien de concret n'était entre-temps entrepris pour améliorer les conditions de travail des agents.

Réponse du DRFIP: "Ces résultats nous frappent et nous inquiètent. C'est un challenge pour nous. On ne va pas en rester là". D'accord. Solidaires s'en assurera.

8) Questions diverses

*** retour sur la gabegie des entretiens d'évaluation :**

Non, non, jamais au grand jamais la Direction n'a donné de consignes pour baisser les croix des agents qui étaient trop excellents ... En revanche, nous dit le Directeur, "on a mis à l'aise les évaluateurs (!!). On leur a dit que s'ils voulaient réévaluer, ils avaient le droit de le faire". Ah qu'en termes élégants ces choses-là sont dites ... Et certains évaluateurs ne s'y sont pas trompés, ils ont effectivement été très à l'aise !



*** les fortes chaleurs à venir :**

Nous sommes plusieurs à avoir souligné que les mesures applicables en cas de canicule (possibilité de partir sur la plage fixe l'après-midi, sans modification du temps de travail) n'étaient guère adaptées. Malheureusement, la direction fait preuve de... peu de souplesse : "on ne sort pas du cadre", qui est fixé au niveau national! Donc NIET pour venir avant 7h le matin, NIET pour une journée continue avec départ à 12h30 ou 13h ... Le directeur propose tout de même, pour avancer un peu sur le sujet, de faire établir un tableau des contraintes (clim ou pas clim, exposition,..) site par site.

Et sinon? un épisode surréaliste où on nous explique qu'on rapatrie les ventilateurs avant de les redistribuer (y compris au même endroit) car, voyez-vous, le prêt de ventilo doit être assorti de consignes d'utilisation écolos aux agents ... (au cas où vous n'auriez pas compris qu'il ne faut l'utiliser que quand il fait très chaud)

*** un point sur le recrutement de contractuels**

La DRFIP 67 a été autorisée à recruter **11 nouveaux contractuels de niveau B et 7 contractuels de niveau C**, pour des contrats de 3 ans.

La répartition de ces emplois est prévue de la manière suivante :

Direction- DOE: 2 B , Centre de Contact : 2 B, SL REC : 1 B, SDIF 1 B et 1 C, SGC Erstein: 2 B, SIE Haguenau 2 B et 2 C, SIE Molsheim : 1 B, SIP Saverne : 2 C et SIP Wissembourg : 2 C.

La division BLI se voit attribuer 2 emplois de contractuels C techniques.

Les candidats vont commencer à être reçus cette semaine, pour une sélection finalisée courant septembre et une installation le plus tôt possible et au plus tard le 31 décembre 2023.

Les contractuels déjà en poste : 5 contractuels niveau B sur les 6 recrutés pour un an ont vu leur contrat prorogé.

*** des nouvelles du SGC d'Erstein**

Un EDD (Espace de Dialogue) a été mis en place pour faciliter la communication entre agents et encadrement, dans ce service qui connaît ce qu'on appellera pudiquement des difficultés. Nous attendons maintenant la communication du rapport des 2 "facilitateurs", qui doit déboucher sur un plan d'action. A suivre donc.

***PROCHAIN CSAL: prévu en septembre.**

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez contacter vos représentants présents :

Elisabeth RAMEL, Candice VINCKEL, Véronique WAGNER, Antoine DIDIERLAURENT, et, à titre d'expert, Denis KERN.